

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 22 novembre à 16h45 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central à Bury.

Présence :

- M. Steve Lussier, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Karine Godbout, déléguée Ville de Sherbrooke
- M. Julien Lachance, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- Mme Nathalie Bresse, déléguée MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- M. Denis Gélinas, directeur des projets majeurs Ville de Sherbrooke
- M. Dominic Provost, directeur MRC et CLD du Haut-Saint-François
- M. Jean-François Sornin, directeur général de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

1) Ouverture de la séance ;

Le président M. Robert Roy déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation ;

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

3) Adoption de l'ordre du jour ;

Résolution 2018-11-22-0666

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation ;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal ;
 - a) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 25 octobre 2018 (document joint) ;
 - b) Suivi du procès-verbal ;
- 5) Période de questions ;
- 6) Finance ;
 - a) Résolution paiement 5% - Grondin Excavation caution C-6 (document joint) ;
 - b) SD Entériner l'octroi du contrat douche d'urgence ligne CRD – AO 2018-13 (document joint) ;
 - c) Fonds de roulement : autorisation de dépenses ;
 - d) SD Commande additionnelle de géomembranes ;
- 7) L.E.T. ;
 - a) Résolution engagement Louis Longchamps aux communications ;
 - b) SD Approbation montants supplémentaires contrat Alphard (document joint) ;
 - c) SD Autorisation dépôt décret d'urgence cellules 6A et 6B (document joint) ;
- 8) Affaires nouvelles ;
 - a) SD Entente concernant la pesée de véhicules chez Récup Estrie ;
- 9) Date de la prochaine réunion ;
 - a) Adoption calendrier 2019 ;
 - b) Réunion spéciale : 13 décembre 2018 ;
- 10) Levée de l'assemblée.

Adopté

4) Procès-verbal ;

a) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 25 octobre 2018 (document joint);

Résolution 2018-11-22-0667

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 25 octobre 2018.

Adopté

b) Suivi du procès-verbal ;

Aucun suivi.

5) Période de questions ;

Aucune personne présente.

6) Finance ;

a) Résolution paiement 5% - Grondin Excavation caution C-6 (document joint) ;

Conformément à la résolution 2018-10-25-0664 du conseil d'administration de Valoris, l'entrepreneur Grondin Excavations inc. a émis un cautionnement de garantie d'entretien, au montant de la retenue contractuelle de 5 pourcent dans le dossier de la construction des cellules d'enfouissement 6A et 6B.

Résolution 2018-11-22-0668

Il est proposé et résolu unanimement de procéder à la remise de la retenue de garantie au montant de 122 311.98\$, taxes incluses, à Grondin Excavations inc. dans le dossier de la construction des cellules d'enfouissement 6A et 6B. Ce montant constitue le paiement final de ce dossier. Il est également résolu d'autoriser M. Jean-François Sornin, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tout document en lien avec cette recommandation.

Adopté

b) SD entériner l'octroi du contrat douche d'urgence ligne CRD – AO 2018-13 (document joint) ;

Un appel d'offres par invitation 2018-15 – Fourniture et installation de systèmes de douches d'urgence pour la ligne CRD du centre de tri multimatières a été envoyé à trois fournisseurs potentiel. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 novembre à 10h00. Un seul soumissionnaire a répondu.

Il est recommandé d'entériner l'octroi du contrat de l'appel d'offres 2018-15 à Christian Gosselin Plomberie Estrie au prix de 83 438.00\$, plus taxes applicables. Les options suivantes ont aussi été confirmées :

- thermomètres intégrés	300.00\$ x 2 =	600.00\$
- balais de type « squeegee »	45.00\$ x 1 =	45.00\$
- Débitmètres pour l'entretien	500.00\$ x 2 =	1000.00\$
- Additif bactériostatique	450.00\$ x 1 =	900.00\$
- Programme d'entretien pour 1 an	3600.00\$ x 1 =	3600.00\$

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été effectué;

ATTENDU qu'une soumission, conservée aux archives de la Régie, a été reçue;

ATTENDU que la soumission a été évaluée et analysée

ATTENDU que l'ampleur du prix du contrat au moment de l'adjudication est de l'ordre de 89 583 \$ avec les options choisies, taxes en sus;

Résolution 2018-11-22-0669

Proposé et résolu unanimement d'entériner l'octroi du contrat de l'appel d'offres 2018-15 - Fourniture et installation de systèmes de douches d'urgence pour le centre de tri multimatières de Valoris à Christian Gosselin Plomberie Estrie, pour un montant de 89 583 \$ avec les options choisies, taxes en sus, conformément aux documents contractuels conservés aux archives de la Régie. Il est également résolu que M. Jean-François Sornin, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer tout document en lien avec ce contrat.

Adopté

c) SD Fonds de roulement : autorisation de dépenses (document joint) ;

Valoris a adopté en avril dernier le règlement d'emprunt no 20 pour la création d'un fonds de roulement au montant de 2 500 000.00\$. Il est requis de demander les déboursés au conseil d'administration.

Charges supplémentaires médiation OEM	400 000.00 \$ taxes nettes
Fermeture de cellule 5A et 5B environ	1 040 000.00 \$ taxes nettes

Résolution 2018-11-22-0670

Proposé et résolu unanimement d'approuver le décaissement des montants suivants, en provenance de la MC7 (fonds de roulement) à la caisse des Hauts-Boisés : 400 000.00\$ charges supplémentaires dans le dossier de médiation avec OEM et 1 040 000.00\$, jusqu'à maintenant, pour la fermeture de la cellule 5A et 5B.

Adopté

d) SD commande additionnelle de géomembranes (document joint) ;

Dans le cadre des travaux de fermeture des cellules 5A et 5B, des géomembranes ont été achetées au terme de l'appel d'offres sur invitation 2018-11 et autorisé par la résolution 2018-10-04-0655. Cet achat comprend un total de 12 rouleaux de géomembranes : 3 rouleaux de texturées et 9 rouleaux de lisses.

Étant donné les conditions hivernales durant la période de l'installation des géomembranes et la géométrie des cellules à recouvrir après reprofilage des déchets, il est indispensable de remplacer deux rouleaux de membranes lisses par des texturées. Les deux rouleaux de géomembranes lisses seront conservés pour les besoins futurs au LET. L'achat de ces deux rouleaux représente un total de 14 803,15 \$ avant les taxes.

De plus, la facture reliée à l'appel d'offres 2018-11 excède de 1 421,06 \$ qui s'explique par les dimensions des rouleaux pleins qui diffèrent sensiblement des quantités prévues au bordereau de soumission.

Au total, l'achat des géomembranes représente un montant de 77 744,21\$, 16 224,21 \$ avant taxes de plus que ce qui a été autorisé (résolution 2018-10-04-0655).

Résolution 2018-11-22-0671

Proposé et résolu unanimement d'entériner l'achat de géomembranes texturées supplémentaires et l'ajustement du contrat de fourniture et livraison de géomembranes pour la fermeture des cellules d'enfouissement 5A et 5B pour un montant total de 16 224,21 \$, avant taxes. Il est également résolu d'autoriser M. Jean-François Sornin, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tout document en lien avec l'autorisation de ce contrat.

Adopté

7) L.E.T. ;

a) Résolution engagement Louis Longchamps aux communications ;

Résolution 2018-11-22-0672

Il est proposé et résolu unanimement d'engager M. Louis Longchamps à titre de directeur des communications chez Valoris avec les conditions stipulées dans son contrat de travail.

Adopté

b) SD approbation montants supplémentaires contrat Alphard (document joint) ;

Le processus de demande d'autorisation au Ministère de l'Environnement et de la lutte au changement climatique (MELCC) nécessite la réalisation d'une étude géotechnique et hydrologique dans le but d'obtenir une nouvelle autorisation pour l'agrandissement du LET. Un appel d'offres lancé en janvier 2018 (AO No 2018-05) a permis de sélectionner la firme Groupe Alphard pour réaliser cette étude. Le conseil d'administration de Valoris a approuvé l'octroi du contrat au Groupe Alphard, au montant de 63 432 \$ par la résolution No. 2018-03-22-0615, lors de la séance régulière du conseil le 22 mars 2018. Lors de la réalisation de l'étude, des événements et des conditions particulières du terrain de Valoris ont nécessité des travaux non prévus qui ont amené des coûts supplémentaires de 21 388 \$.

Les coûts excédentaires par rapport au contrat de départ sont dus aux éléments suivants :

1. Valoris a augmenté la superficie de terrain à couvrir par l'étude de 30 % ce qui a nécessité du temps supplémentaires pour la production des cartes et du temps supplémentaires pour les déplacements de la machinerie sur le terrain.
2. Valoris a demandé une campagne de mesures supplémentaires des niveaux d'eau souterraine dans les piézomètres.
3. Les travaux du chantier ont été interrompus et repris 3 semaines plus tard, suite à la constatation de zones considérée comme « milieux humides », le temps que le MELCC donne l'autorisation de faire les travaux dans ces zones. Cela a causé la démobilisation de toute l'équipe d'Alphard et la remobilisation 3 semaines plus tard. Alphard a dû louer une autre foreuse, plus coûteuse. La présence des milieux humides a nécessité plus de temps et des délais dans la réalisation des travaux forage et du temps supplémentaire pour déplacement de la machinerie.
4. L'arrêt des travaux a entraîné des coûts supplémentaires pour la remobilisation des équipes terrains.

Les coûts totaux accordés au sous-traitant Groupe Alphard sont donnés au tableau suivant.

Justification des coûts excédentaires	Montant accordé
Augmentation 30 % de la superficie	2 812 \$
Arrêt du chantier	8 239 \$
Milieux humides et période de dégel	4 498 \$
Demande supplémentaire de Valoris	5 839 \$
Total	21 388 \$

Résolution 2018-11-22-0673

Il est proposé et résolu unanimement que le montant des coûts excédentaires pour la réalisation de l'étude géotechnique et hydrologique au montant de 21 388 \$ soit ajouté au contrat avec le Groupe Alphard. Il est également résolu d'autoriser M. Jean-François Sornin, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tout document en lien avec ce contrat.

Adopté

c) SD autorisation dépôt décret d'urgence cellules 6A et 6B (document joint) ;

Le processus de demande d'autorisation au Ministère de l'Environnement et de la lutte au changement climatique (MELCC) pour obtenir les « permis d'exploitation » du futur LET devrait permettre l'enfouissement des déchets dans les nouvelles cellules d'enfouissement seulement vers la fin de l'année 2021. Or la capacité d'enfouissement résiduelle des cellules du LET actuel permet d'enfouir des déchets environ pendant 1,5 année, donc jusqu'au milieu de l'année 2020. Il y a donc une période d'au moins 1 an entre les deux autorisations.

Une solution déjà envisagée est de demander au MELCC une autorisation pour continuer à exploiter les cellules 6 A et 6 B de l'actuel LET en surélévation. La mécanique d'acceptation de la part du MELCC est sous forme de décret spécial pour une période d'une année. La demande de décret doit être déposée à l'hiver 2019. Le contrat avec la firme Tetra Tech, responsable du volet étude technique comprend des fonds et des dispositions pour la préparation et le dépôt de cette demande de décret spécial. Valoris doit donner une procuration pour que les représentations de Tetra Tech soient autorisées à déposer au MELCC cette demande au nom de Valoris.

Les personnes qui sont mandatées sont : William Rateaud ou Dominique Grenier.

Résolution 2018-11-22-0674

Il est proposé et résolu unanimement que les représentants de Tetra Tech, William Rateaud ou Dominique Grenier, soient autorisés à déposer au nom de Valoris, une demande de décret d'urgence au MELCC, afin de continuer l'opération du LET actuel pour une période d'une année, après la fin de l'autorisation actuelle.

Adopté

8) Affaires nouvelles ;

a) SD entente concernant la pesée de véhicules chez Récup-Estrie (document joint) ;

Valoris a décidé de mettre fin à l'entente concernant la pesée de véhicules à la balance de la Régie de récupération de l'Estrie.

L'entente entre Valoris et Récup-Estrie a été signée le 7 avril 2013 et avait une durée de 6 ans. Celle-ci se renouvelle automatiquement par périodes successives de deux (2) ans à moins d'un avis écrit à l'effet contraire transmis par l'une des PARTIES à l'autre partie au moins six (6) mois avant l'expiration de la période initiale ou de toute période de renouvellement. La durée maximale totale de l'entente est de 10 ans. Un avis écrit de la part de Valoris a été envoyé le 17 novembre dernier.

Résolution 2018-11-22-0675

Il est proposé et résolu unanimement de mettre fin à l'entente concernant la pesée de véhicules à la balance de la Régie de récupération de l'Estrie et ce à compter du 7 avril 2019. Il est également résolu d'autoriser M. Jean-François Sornin, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tout document en lien avec ce dossier.

Adopté

b) Élus Ville de Sherbrooke ; Résolution 2018-11-22-0676

Il est proposé et résolu unanimement que M. Julien Lachance prend la place vacante de Mme Godbout au conseil d'administration de Valoris. Un substitut sera nommé ultérieurement.

Adopté

9) Date de la prochaine réunion ; a) Adoption calendrier 2019 ; Résolution 2018-11-22-0677

Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le calendrier des réunions 2019.

Adopté

b) Réunion spéciale ; La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 13 décembre 2018.

10) Levée de l'assemblée L'assemblée est levée à 17h00.

M. Robert Roy, président

M. Jean-François Sornin, secrétaire-trésorier